

Draveil, le 29 janvier 2020

Yannick LE CRUGUEL
Directeur délégué aux Formations Industrielles & Sécurité

ENTRETIENS D'INFORMATION POST 3^{ème} (PassPRO)

Comme support aux entretiens, les élèves devront **obligatoirement** fournir **une lettre de motivation** qu'ils pourront élaborer à partir des informations mises à leur disposition sur les pages du site académique (lettre guidée) ou directement par le lien suivant :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/PassPro/08/2/passpro_lettre_1236082.pdf

Du côté du collègue :

Date limite d'inscription : jeudi 30 avril 2020

Le collège d'origine veillera à ce que chaque élève soit encadré par une personne référente. Cette personne guidera l'élève vers les supports d'informations et veillera à ce qu'il se présente aux entretiens muni de sa lettre de motivation et d'une pièce d'identité.

Le collège d'origine éditera et transmettra le dossier électronique PassPRO à l'élève et à ses représentants légaux pour le vendredi 29 mai 2020 au plus tard, afin qu'ils puissent, au besoin, élargir leurs choix d'orientation.

Du côté du lycée :

Remarque importante : le lycée **pourra refuser de mener l'entretien** avec l'élève qui se présenterait **sans lettre de motivation**.

Les entretiens seront organisés la semaine du 11 au 15 mai 2020.

L'élève sera prévenu par le collège de la date et de l'heure de cet entretien (un courrier lui sera remis).

ATTENTION : C'est la procédure Affelnet qui, en tenant compte **des avis donnés lors des entretiens PassPRO et des notes de l'élève**, propose une affectation.

Yannick LE CRUGUEL

